

1^{er} Août 1963

Ouverture de la maison de retraite de L'Hermenault

Au 1^{er} août 2023, soixante années se sont écoulées depuis la mise en fonctionnement de la maison de retraite Bellevue de L'Hermenault.

Constituée au départ d'une seule unité, elle fut prolongée au fil des années par deux constructions pour atteindre une capacité de logement de près de cent résidents.

Salomon Raitig, né à La Chaigneraie en 1802, était propriétaire et ancien notaire. Célibataire à son décès le 21 juillet 1880 à L'Hermenault, il avait fait don par testament de tous ses biens au bureau de Charité. À l'ouverture de celui-ci, le 11 avril 1885, lecture fut faite qu'il mettait à charge de L'Hermenault de créer en sa maison, qu'il avait fait construire en 1850, un hospice destiné à recevoir 5 personnes âgées ou nécessiteuses.

Lors de sa réunion du 1^{er} octobre 1885, le bureau d'Aide Sociale décida de créer l'hospice pour personnes âgées. Cet établissement fonctionnera tant bien que mal pendant quelques décennies pour aboutir à la fin des années 50 à une structure ne convenant plus aux réglementations de l'époque.

UNE MAISON DE RETRAITE SERA CONSTRUITE A L'HERMENAULT EN 1962

M. VENANT, conseiller général - maire voudrait bien aussi une petite industrie



Au tout début des années 60, Maurice Venant, Président du bureau d'Aide Sociale, Maire de la commune et Conseiller Général, proposa la construction d'un foyer-logement pour personnes âgées.

Conseil Municipal: séance du 2 juillet 1961

«Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au cours d'une précédente réunion, il lui a fait part de son désir de voir s'édifier à L'Hermenault, une maison de retraite pour vieillards».

Il est donc urgent d'acquérir un terrain susceptible de convenir à l'édification d'un immeuble capable de recevoir une quarantaine de personnes.

Madame de Carheil ayant été contactée à cet effet accepte de céder une parcelle de 1ha 20a dans le parc de sa propriété moyennant le prix de 4230 nouveaux francs, sous réserve qu'il soit construit un mur de clôture sur toute la partie longeant sa propriété.



L'acquisition sera réalisée par Maître Cognacq, notaire à L'Hermenault et la construction sera confiée à l'Office Départemental HLM.

Depuis son ouverture le 1^{er} août 1963, combien de résidents se sont succédé dans cette maison de retraite? Difficile voire impossible à déterminer, d'autant plus que de nombreux bâtiments sont venus s'ajouter à la première construction en doublant la capacité de logements.

En 1963 la résidence pour retraités de L'Hermenault capable d'accueillir en un même lieu autant de personnes âgées était avec celle de Rocheservière une nouveauté en Vendée.

Depuis quelques décennies, le développement du maintien à domicile a permis de retarder l'entrée en ÉHPAD de beaucoup de personnes plus ou moins âgées.

Sources: archives municipales et collection personnelle

J-P Gadé